

AVIS DE CONCOURS

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{EME} CLASSE - SESSION 2026

Le centre de gestion du Doubs organise le **jeudi 12 mars 2026** dans une salle de l'Aire urbaine, un concours d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, session 2026, pour les centres de gestion du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, pour 46 postes répartis de la manière suivante, et pouvant être modifiés jusqu'à la date de la 1^{ère} épreuve. Les épreuves d'admission auront lieu à compter de juin 2026.

Le détail des épreuves peut être consulté dans le guide du concours d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe en ligne sur www.cdg25.org

INTERNE	EXTERNE	3 ^{EME} VOIE
18	22	6

CONDITIONS D'INSCRIPTION	PERIODES ET MODALITES D'INSCRIPTION
Externe : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 (anciennement V) de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente. Interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 01/01/2026 d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique Les candidats doivent justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions. 3^{ème} voie : ouvert aux candidats justifiant, au 12/03/2026, de l'exercice pendant une durée de 4 ans au moins : - soit d'une ou plusieurs activités professionnelles privées, quelle qu'en soit la nature, - soit d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, - soit d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Par dérogation, les activités syndicales des candidats bénéficiant d'une décharge d'activité de services ou mis à disposition d'une organisation syndicale sont prises en compte.	Retrait des dossiers : Préinscription du 07/10/2025 au 12/11/2025 : - sur le site internet du centre de gestion du Doubs www.cdg25.org - ou par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr» Dépôt des dossiers : date limite de dépôt : 20/11/2025 - sur l'espace sécurisé du candidat (au format pdf) - ou par voie postale : au centre de gestion du Doubs, 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX ; cachet de la poste faisant foi - ou sur place pendant les heures d'ouverture de l'établissement au centre de gestion du Doubs, 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX. Les demandes de modification de voie de concours ne sont possibles que jusqu'à : - la date limite d'inscription en réalisant une nouvelle préinscription par internet - la date de clôture d'inscription par écrit (courrier ou mail à concours@cdg25.org). Les candidats devront déposer leur dossier et les pièces justificatives, via leur espace sécurisé, ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi), ou dépôt sur place au centre de gestion du Doubs, au plus tard le jour de la clôture des inscriptions (20/11/2025) pour être considéré comme inscription.

Tout formulaire d'inscription, adressé au CDG du Doubs, qui ne serait que la photocopie du formulaire d'inscription d'un autre candidat sera considéré comme non conforme et refusé. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées. Tout dépôt de formulaire d'inscription par courrier, même posté dans les délais, sera refusé s'il est insuffisamment affranchi. De même tout incident dans la transmission du formulaire d'inscription, quelle qu'en soit la cause (perte, retard, grève...) engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus d'admission à concourir.